

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES PARENTS D'ELEVES DU MARDI 24 MAI 2016

L'an deux mille seize le 24 mai, s'est réunie l'assemblée générale ordinaire sous la présidence de Mme Thébault, présidente.

M. Gérard, secrétaire général du LFV, assure le secrétariat de séance.

Nombre de membres actifs : 896

Nombre de membres actifs présents ou s'étant faits représenter : 81

Selon les statuts, le quorum est fixé à 10 % soit 90 membres actifs présents ou représentés. A 18h30 le quorum n'était pas atteint, aussi l'assemblée générale a-t-elle été reportée une heure plus tard selon l'article 9 des statuts de l'association.

Mme Thébault déclare la séance ouverte à 19h30.

Ordre du jour :

1 - Rapport financier

1.2 - Recettes

1.3 - Dépenses

1.4 - Résultat

1.5 - Investissements

1.6 - Trésorerie

1.7 - Principes de gestion

2 - Vote du quitus

3 - Présentation des travaux estivaux à Sadyba

4 - Création d'un site unique

5 - Questions diverses

Mme Thébault, présidente de l'Association de gestion, annonce qu'elle abandonnera ses fonctions à la fin de l'année scolaire puisqu'elle quittera Varsovie cet été. Elle remercie les parents qui lui ont fait confiance et l'ont accompagnée ces dernières années, les représentants de l'ambassade de France pour son soutien et l'équipe de direction du Lycée.

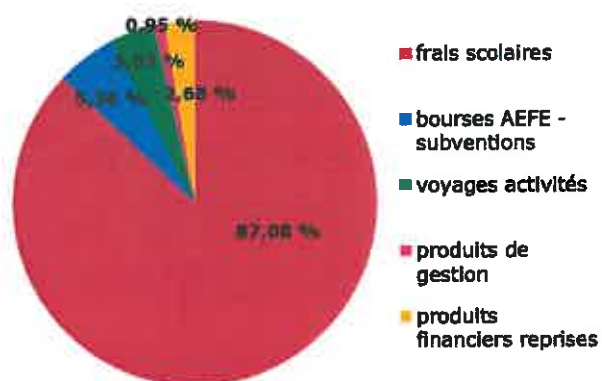
Consulter le [diaporama](#) présenté lors de cette AG.

1 - Rapport financier

M. Bernard, Trésorier de l'association de gestion, présente le rapport financier.

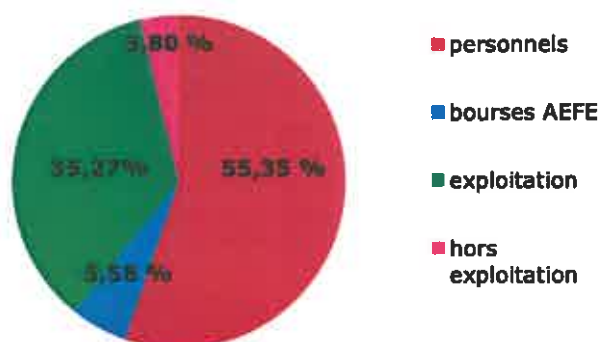
1.2 - Recettes

TOTAL	22 243 149 pln
Frais scolaires	19 369 655 pln
Voyages, activités	874 731 pln
Produits financiers, reprises	593 707 pln
Produits de gestion courante	211 844 pln



1.3 - Dépenses

TOTAL	21 072 520 pln
Personnels	11 663 425 pln
Exploitation	7 431 741 pln
Hors exploitation	801 542 pln



1.4 - Résultat

	2011	2012	2013	2014	2015
RECETTES	18 214 876 + 1,88 %	19 710 906 + 8,21%	20 875 509 + 5,91 %	21 682 106 + 3,86 %	22 243 149 + 2,59 %
DEPENSES	18 258 734 + 2,16 %	18 608 588 +1,92 %	19 621 535 + 5,44 %	21 671 529 + 10,45 %	21 072 520 - 2,76 %
RESULTAT	- 43 858	+ 1 102 318	+ 1 253 975	+ 10 577	+ 1 170 629

1.5 - Investissements

TOTAL 2015 : 1 412 584 pln

- 1 123 889 PLN sur fonds propres
- 288 695 PLN sur subventions (dont 250 000 PLN Association des Amis du LFV et 38 695 PLN AEF)

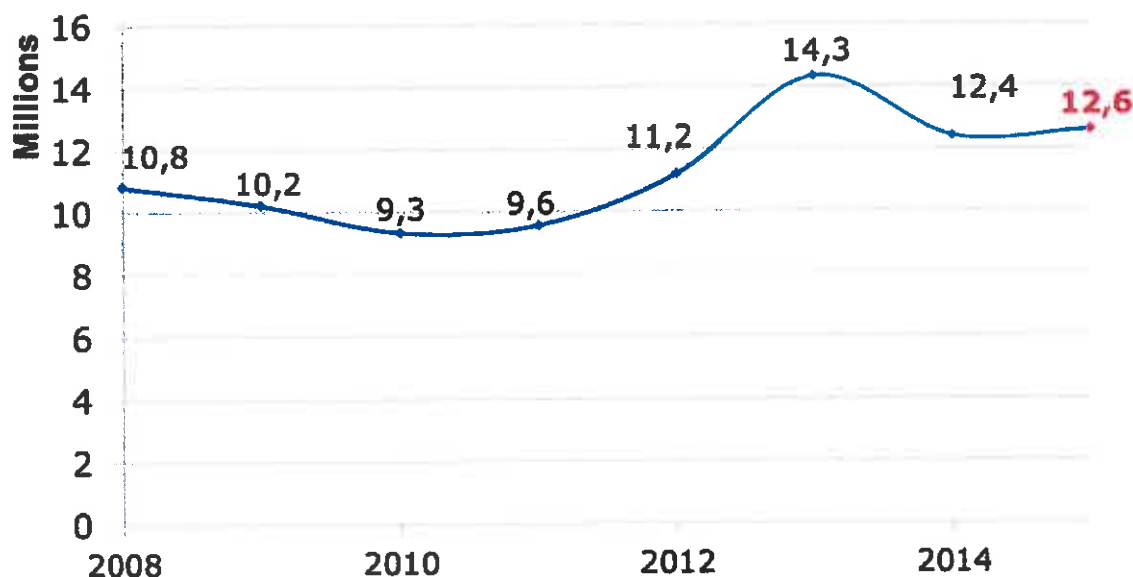
Aménagement et travaux :

- 1 185 431 PLN plate forme sportive Saska
- 18 566 PLN wifi Sadyba
- 4 883 PLN barrière de sécurité Sadyba

Equipements (mobilier/informatique)

- 162 204 PLN sur les 2 sites
- 41 500 PLN voiture de service

1.6 - Trésorerie



1.7 - Principes de gestion

- **Maîtriser les droits de scolarité**
Couvrir les charges de fonctionnement
Maintenir un enseignement de qualité.
Augmentation des frais de scolarité de 2% à la rentrée 2016
- **Suivre rigoureusement les paiements des droits de scolarité et le recouvrement des dettes** et par conséquent non-réinscription pour l'année suivante en cas impayés au 15/06/2016. M. Bernard salue particulièrement le travail de Mme Boyaval, intendante du Lycée, pour le travail accompli sur les impayés.
- **Poursuivre la politique d'investissement et de modernisation**

2 - Vote du quitus

Abstention : 0

Contre : 0

Le compte financier est approuvé à l'unanimité des présents

3 - Présentation des travaux estivaux à Sadyba

M. Lionel Cheylan, directeur de l'école primaire, présente les travaux d'aménagement de l'extérieur du terrain de Sadyba pour l'été 2016 (pages 16 à 24 du diaporama).

Calendrier

- 4 juin : autorisation de réalisation
- 30 juin : début des travaux
- 25 août : réception des travaux
- 1 septembre : ouverture aux enfants

Budget alloué : 1,5 M PLN

4 - Création d'un site unique

M. Raynal, Proviseur du LFV, présente le projet de création d'un site unique nouveau (pages 25 à 51 du diaporama).

Il est d'abord rappelé la situation immobilière actuelle, stable mais qui ne garantit pas la pérennité du LFV en raison notamment de la qualité des bâtiments et des installations. De plus, les deux sites présentent des spécificités immobilières :

Saska Kępa

- 50 % : propriété de l'Etat français
- 50 % : occupation sans titre
- Ecole maternelle polonaise dans l'enceinte

Sadyba

- Contrat de bail de 10 ans avec une option d'achat jusqu'au 5/10/2018
- Prétentions sur 50 % du terrain

Il est également rappelé que les points forts du LFV sont la qualité de l'enseignement, l'environnement international et l'appartenance au réseau mondial AEF.

Le CA s'est fixé comme objectifs de :

- garantir la pérennité du Lycée Français à Varsovie
- garantir la maîtrise des frais de scolarité
- offrir aux enfants des conditions d'épanouissement
- offrir aux enfants un environnement optimal pour les apprentissages et la vie en collectivité
- apporter à l'équipe pédagogique des conditions de travail et une dynamique nouvelle

ainsi que les critères suivants :

- Capacité : 900 élèves
- Localisation : quartier dynamique dans Varsovie
- Calendrier : rentrée 2020
- Coûts : maîtrise des frais de scolarité

L'étude de faisabilité réalisée par le cabinet PwC permet de valider les faisabilités financière, technique et administratives du projet.

Faisabilité financière

Le montant mensuel de la location d'un établissement neuf correspondant à nos critères est supportable financièrement sur le budget du LFV. Il faut en effet prendre en compte les éléments suivants :

Montant des locations actuelles

+ Mutualisation et optimisation des ressources en raison du regroupement

+ Ressources nouvelles

Réalisation

- Développement par une entreprise tierce
- Location longue durée avec possibilité d'achat

M. Guiaugué rappelle l'implication et le soutien très fort de l'ambassade de France en Pologne pour la réalisation de ce projet.

Plusieurs questions sont posées par les membres de l'association, particulièrement sur les modalités financières du projet.

Les membres du CA expliquent que le choix de la location (au lieu de l'achat) répond aux critères de faisabilité du projet (calendrier, garanties financière et structure) en comparaison avec la situation actuelle où l'association de gestion est seulement locataire.

L'étude préliminaire tend à démontrer que, pour un coût global similaire au coût actuel, des infrastructures neuves seraient d'un niveau nettement supérieur. Il sera cependant envisagé d'inclure dans le contrat de location, une option d'achat après à la fin du bail long. Ceci sera discuté avec les développeurs qui répondront à l'appel d'offre.

Il est également précisé que les critères de localisation sont des accès faciles en voiture, vélo et transport en commun, dans un quartier dynamique de Varsovie. Par exemple, des terrains proches de Sadyba répondent à ces critères mais le projet pourrait s'établir ailleurs en fonction des opportunités.

Le CA demande un accord de principe à l'assemblée générale pour développer ce projet. Vote à l'unanimité des membres présents

5 - Questions diverses

Pas de questions diverses.

A Varsovie, le 24 mai 2016

La Présidente

Mme Thébault



Le secrétaire de séance

Denis Gérard

